

# Table des matières

---

<b>Remerciements</b> .....	5
<b>Avertissement</b> .....	7
<b>Préface</b> .....	9
<b>Voorwoord</b> .....	13
<b>Introduction</b> .....	17
Sous-section 1. Quelques traits historiques de l'évolution institutionnelle belge .....	22
Sous-section 2. Organisation territoriale et politique de la Belgique fédérale .....	34
Sous-section 3. Indicateurs socio-économiques de la Belgique fédérale.....	41

## CHAPITRE 1

### **Le système de financement des entités fédérées**

#### **avant la sixième réforme de l'État**..... 49

Section 1. Les principes généraux du financement des Communautés et des Régions avant la sixième réforme de l'État.....	53
Section 2. Évolution des moyens financiers des Communautés et des Régions en l'absence de modification de la loi spéciale de financement.....	54

Section 3.

Les raisons justifiant la réforme de l'ancien système  
de financement des Communautés et des Régions ..... 59

## CHAPITRE 2

**Les transferts de compétences matérielles  
dans le cadre de la sixième réforme de l'État ..... 65**

## CHAPITRE 3

**Les principes sous-tendant la réforme du système  
de financement des Communautés et des Régions.. 69**

Section 1.

Développements ..... 69

**A** Le financement des « compétences *ante* sixième réforme de l'État »  
des Régions – L'autonomie fiscale des Régions en matière d'impôt  
des personnes physiques – La dotation résiduelle – Le nouveau  
mécanisme de solidarité ..... 71

**B** Le financement des « compétences *ante* sixième réforme de l'État »  
des Communautés ..... 72

**C** Le financement des nouvelles compétences transférées aux Régions  
et Communautés ..... 74

**D** Un financement plus approprié des institutions bruxelloises ..... 76

**E** Des mécanismes spécifiques de responsabilisation des entités  
fédérées : responsabilisation fiscale, responsabilisation pension,  
responsabilisation emploi et responsabilisation climat ..... 76

**F** Un mécanisme de transition et un principe  
de non-appauvrissement ..... 78

**G** La participation des entités fédérées à l'assainissement  
des finances publiques et aux charges du vieillissement ..... 79

**H** Les nouveaux mécanismes de financement de la Communauté  
germanophone ..... 80

Section 2.	
Synthèse.....	80

## CHAPITRE 4

<b>Le financement des Régions après la sixième réforme de l'État.....</b>	<b>83</b>
---	-----------

### Section 1.

Les parties attribuées du produit de l'impôt des personnes physiques (IPP) .....	86
--	----

#### Sous-section 1

<i>La part initiale des recettes de l'impôt des personnes physiques (IPP) attribuée aux Régions.....</i>	<i>89</i>
--	-----------

#### Sous-section 2

<i>Le terme négatif.....</i>	<i>90</i>
------------------------------	-----------

- I. Le terme négatif mis en place dans le cadre de la cinquième réforme de l'État.....** 90
- II. La suppression du terme négatif dans le cadre de la sixième réforme de l'État.....** 92

#### Sous-section 3

<i>Les moyens financiers liés aux compétences matérielles transférées aux Régions en 1993 et en 2001.....</i>	<i>96</i>
---	-----------

#### Sous-section 4

<i>Les nouvelles parts attribuées des recettes de l'impôt des personnes physiques (IPP) telles que mises en place dans le cadre de la sixième réforme de l'État.....</i>	<i>97</i>
--	-----------

- I. La dotation « résiduelle » .....** 97
  - 1. Les principes sous-tendant la dotation « résiduelle » ..... 97
  - 2. Détermination du montant global de la dotation « résiduelle » ..... 98
  - 3. Les paramètres d'évolution et la clé de répartition de la dotation « résiduelle »..... 100
  - 4. Estimation du montant de transition lié à la dotation « résiduelle ».... 101
- II. La dotation finançant les compétences en matière d'emploi ...** 105
  - 1. Détermination du montant de base de la dotation emploi..... 105

2.	Paramètres d'évolution et clé de répartition de la dotation « emploi » .....	107
3.	Détermination du mécanisme de transition lié à la dotation « emploi » .....	108
<b>III.</b>	<b>La dotation finançant les dépenses fiscales.....</b>	<b>109</b>
1.	Le contexte de l'introduction de la dotation « dépenses fiscales »....	109
2.	Détermination du montant de base de la dotation « dépenses fiscales » .....	111
3.	Paramètres d'évolution et clé de répartition de la dotation « dépenses fiscales » .....	112
4.	Détermination du mécanisme de transition lié à la dotation dépenses fiscales.....	112
<b>IV.</b>	<b>Le mécanisme de solidarité nationale .....</b>	<b>114</b>
1.	Les principes sous-tendant la réforme du mécanisme de solidarité nationale.....	114
2.	Détermination du montant du nouveau mécanisme de solidarité nationale.....	116
3.	Détermination du mécanisme de transition lié au mécanisme de solidarité nationale .....	119
 <b>Section 2.</b>		
	<b>Les dotations fédérales au profit des Régions.....</b>	<b>120</b>
	<b>Sous-section 1</b>	
	<i>Suppression de la dotation « emploi » en vigueur avant la sixième réforme de l'État.....</i>	120
	<b>Sous-section 2</b>	
	<i>La mainmorte.....</i>	121
 <b>Section 3.</b>		
	<b>Les recettes non fiscales des Régions.....</b>	<b>122</b>
 <b>Section 4.</b>		
	<b>Le pouvoir fiscal des Régions.....</b>	<b>122</b>
	<b>Sous-section 1</b>	
	<i>Les principes de l'autonomie fiscale des Régions .....</i>	122
	<b>I.</b> Le fondement de l'autonomie fiscale des Régions.....	122
	<b>II.</b> Le principe de la légalité de l'impôt.....	123
	<b>III.</b> Le principe d'annualité de l'impôt.....	125

<b>IV.</b>	Le principe d'égalité et de non-discrimination en matière fiscale .....	126
<b>V.</b>	Les exceptions fédérales apportées à l'autonomie fiscale des Régions.....	127
<b>VI.</b>	La contrainte territoriale et l'autonomie fiscale pure des Communautés .....	131
<b>VII.</b>	La proportionnalité dans l'exercice de l'autonomie fiscale régionale ou fédérale .....	131
<b>VIII.</b>	L'union économique et monétaire.....	133
<b>Sous-section 2</b>		
	<i>Les différents types d'autonomie fiscale régionale.....</i>	133
<b>I.</b>	<b>L'autonomie fiscale propre .....</b>	133
	1. Les principes généraux.....	133
	2. La règle fédérale <i>non bis in idem</i> : sources et domaine d'application.....	134
	2.1. Les principes.....	134
	2.2. La règle fédérale <i>non bis in idem</i> : exceptions.....	138
	2.2.1. Les huiles minérales.....	138
	2.2.2. L'eau et les déchets .....	139
	2.2.3. La taxe de circulation, la taxe de mise en circulation et l'Éurovignette.....	140
	3. Impact de la sixième réforme de l'État sur l'autonomie fiscale propre des Régions.....	142
<b>II.</b>	<b>L'autonomie fiscale dérivée de premier type (les impôts régionaux).....</b>	142
	1. Les principes généraux.....	142
	2. Les critères de localisation .....	149
	3. La suppression de l'Éurovignette.....	152
	4. L'échange d'informations en matière d'impôts régionaux .....	161
	5. Les garde-fous qui caractérisent l'exercice de l'autonomie régionale en matière d'impôts régionaux.....	162
	6. Le « service » des impôts régionaux .....	162
	6.1. Les principes généraux.....	162
	6.2. L'état de la reprise du service dans les trois Régions .....	166
	6.3. L'effort de codification en Région flamande .....	167

7. Impact de la sixième réforme de l'État sur l'autonomie fiscale dérivée de premier type (les impôts régionaux) .....	171
--	-----

<b>III. L'autonomie fiscale dérivée de second type (l'impôt des personnes physiques – « IPP ») – Le régime en vigueur avant la sixième réforme de l'État.....</b>	<b>171</b>
---	------------

**Sous-section 3**

<i>La régionalisation partielle de l'impôt des personnes physiques après la sixième réforme de l'État.....</i>	<i>175</i>
--	------------

<b>I. Le cadre juridique de l'autonomie fiscale des Régions en matière d'impôt des personnes physiques .....</b>	<b>175</b>
1. Introduction.....	175
2. Les sources juridiques du volet fiscal de la sixième réforme de l'État .....	176
3. Les contraintes juridiques fondamentales de l'autonomie fiscale des Régions en matière d'impôt des personnes physiques .....	178
3.1. L'obligation de respecter la loyauté fédérale visée à l'article 143 de la Constitution.....	180
3.2. L'obligation de respecter le cadre normatif général de l'union économique et de l'unité monétaire .....	185
3.2.1. L'union économique et monétaire belge.....	185
3.2.2. L'Union économique et monétaire européenne.....	190
3.3. L'exclusion de toute concurrence fiscale déloyale.....	192
3.4. L'évitement de la double imposition .....	195
3.5. La libre circulation des personnes, biens, services et capitaux .....	204
<b>II. Aspects pratiques du nouveau calcul de l'IPP.....</b>	<b>204</b>
1. Le montant de base de l'autonomie fiscale et les aspects budgétaires.....	204
1.1. Le facteur d'autonomie pour les années 2015 à 2017.....	204
1.2. Le facteur d'autonomie à partir de 2018 .....	207
1.3. Le mécanisme de transition lié à l'autonomie fiscale .....	209
2. Le calcul de l'impôt des personnes physiques pour un contribuable....	210
2.1. Le modèle en vigueur jusqu'au 31 décembre 2014 (exercice d'imposition 2014, revenus 2013).....	210
2.2. Le modèle en vigueur depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2015 (exercice d'imposition 2015, revenus 2014).....	211
2.2.1. Le rattachement fiscal d'un contribuable à une Région.....	212
2.2.2. Les nouveaux mécanismes de calcul de l'IPP.....	214
2.2.2.1. L'impôt de base .....	216
2.2.2.2. L'impôt principal.....	221

2.2.2.3.	L'impôt sur les revenus imposés distinctement....	223
2.2.2.4.	L'impôt État.....	223
2.2.2.5.	L'impôt État réduit.....	224
2.2.3.	L'impôt fédéral sur les revenus des personnes physiques ...	225
2.2.4.	L'impôt régional sur les revenus des personnes physiques....	228
2.2.5.	L'impôt des personnes physiques total.....	229
<b>III.</b>	<b>Le calcul des additionnels régionaux à l'impôt des personnes physiques.....</b>	<b>232</b>
1.	Le calcul de l'IPP régional dans le cas d'additionnels uniformes .....	232
1.1.	Les additionnels uniformes ou non différenciés .....	233
1.2.	Les avantages fiscaux régionaux.....	237
1.2.1.	La nature des pouvoirs régionaux de diminution d'impôt, de réduction d'impôt, d'augmentation d'impôt et de crédit d'impôt .....	239
1.2.2.	Les réductions et crédits d'impôt pour lesquels les Régions sont parallèlement compétentes avec l'autorité fédérale .....	244
1.2.3.	Les réductions et crédits d'impôts pour lesquels les Régions sont exclusivement compétentes.....	246
1.2.4.	Les réductions et crédits d'impôt relatifs aux dépenses en vue d'acquérir ou de conserver l'habitation propre ...	249
1.2.4.1.	Les principes de base .....	249
1.2.4.2.	La corbeille pour les réductions d'impôt liées à l'acquisition d'une habitation.....	259
1.2.4.3.	Le respect de la règle de progressivité.....	262
2.	Le calcul de l'IPP régional dans le cas d'additionnels différenciés par tranche d'impôt .....	266
2.1.	Les additionnels différenciés par tranche d'impôt : principes.....	266
2.2.	Les additionnels différenciés par tranche d'impôt progressifs .....	270
2.3.	Les additionnels différenciés par tranche d'impôt régressifs .....	272
3.	Ultimes précisions .....	281

## CHAPITRE 5

### **Le financement des Communautés flamande et française après la sixième réforme de l'État.....** 287

#### Section 1.

Les parties attribuées du produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au profit des Communautés française et flamande ..... 289

### Sous-section 1

*Le système en vigueur avant la mise en œuvre de la sixième réforme de l'État* ..... 289

- I. La part initiale du produit de la taxe sur la valeur ajoutée attribuée aux Communautés ..... 289
- II. Le refinancement de 2001 (cinquième réforme de l'État) ..... 290

### Sous-section 2

*Le système en vigueur après la mise en œuvre de la sixième réforme de l'État* ..... 292

- I. Les principes sous-tendant la révision de la part attribuée du produit de la TVA ..... 292
- II. Détermination du montant de base de la nouvelle part attribuée du produit de la TVA ..... 293
- III. Paramètres d'évolution et clé de répartition de la nouvelle part attribuée du produit de la TVA ..... 294
- IV. Estimation du montant de transition lié à la nouvelle part attribuée du produit de la TVA ..... 295
- V. Le cas spécifique du centre fermé pour jeunes de Tongres..... 296

## Section 2.

Les parties attribuées du produit de l'impôt des personnes physiques (IPP) au profit des Communautés française et flamande ..... 296

### Sous-section 1

*Le système en vigueur avant la mise en œuvre de la sixième réforme de l'État* ..... 296

### Sous-section 2

*Le système en vigueur après la mise en œuvre de la sixième réforme de l'État* ..... 297

- I. Les principes sous-tendant la révision de la part attribuée du produit de l'IPP ..... 297
- II. Détermination du montant de base de la nouvelle part attribuée du produit de l'IPP ..... 298
- III. Paramètres d'évolution et clé de répartition de la nouvelle part attribuée du produit de l'IPP ..... 299



<b>IV.</b>	Estimation du montant de transition lié à la nouvelle part attribuée du produit de l'IPP et à la nouvelle part attribuée du produit de la TVA .....	300
<b>Section 3.</b>		
	<b>Les dotations fédérales au profit des Communautés.....</b>	<b>302</b>
<b>Sous-section 1</b>		
	<i>Les dotations fédérales aux Communautés en vigueur avant la sixième réforme de l'État.....</i>	<i>302</i>
<b>I.</b>	La dotation fédérale « étudiants universitaires étrangers ».....	302
<b>II.</b>	La dotation fédérale « Loterie nationale ».....	303
<b>III.</b>	La dotation fédérale compensatoire de la régionalisation de la redevance radio-télévision.....	303
<b>IV.</b>	La dotation fédérale « jardin botanique de Meise ».....	304
<b>Sous-section 2</b>		
	<i>Les nouvelles dotations fédérales aux Communautés introduites dans le cadre de la sixième réforme de l'État .....</i>	<i>305</i>
<b>I.</b>	La dotation fédérale « allocations familiales ».....	305
1.	Contexte de l'introduction de la dotation fédérale « allocations familiales ».....	305
2.	Détermination du montant de base de la dotation fédérale « allocations familiales ».....	306
3.	Paramètres d'évolution et clé de répartition de la dotation fédérale « allocations familiales ».....	307
4.	Détermination du mécanisme de transition lié à la dotation fédérale « allocations familiales ».....	308
5.	Répartition du coût de gestion fédérale des allocations familiales pendant la période transitoire.....	309
<b>II.</b>	La dotation fédérale « personnes âgées ».....	310
1.	Détermination du montant de base de la dotation « personnes âgées ».....	310
2.	Paramètres d'évolution et clé de répartition de la dotation « personnes âgées ».....	311
3.	Détermination du montant de transition lié à la dotation « personnes âgées ».....	311
4.	Le maximum à facturer lié aux compétences transférées.....	313

<b>III. La dotation fédérale « soins de santé et aide aux personnes »</b> .....	314
1. Détermination de la dotation « soins de santé et aide aux personnes » .....	314
2. Paramètres d'évolution et clé de répartition de la dotation « soins de santé et aide aux personnes » .....	315
3. Détermination du montant de transition lié à la dotation « soins de santé et aide aux personnes » .....	316
<b>IV. La dotation fédérale « infrastructures hospitalières »</b> .....	317
1. Le contexte et les principes sous-tendant l'introduction de la dotation « infrastructures hospitalières » .....	317
2. Détermination du montant de base de la dotation « infrastructures hospitalières » .....	319
3. Le financement des charges du passé .....	322
4. Détermination du montant de transition pour la dotation « infrastructures hospitalières » .....	323
<b>V. La dotation fédérale « maisons de justice »</b> .....	324
1. Détermination du montant de base de la dotation « maisons de justice » .....	324
2. Paramètres d'évolution et clé de répartition de la dotation « maisons de justice » .....	324
3. Détermination du montant de transition lié à la dotation « maisons de justice » .....	325
<b>VI. La dotation fédérale « pôles d'attraction interuniversitaires »</b> ....	326
<b>Section 4.</b>	
Les recettes non fiscales .....	327
<b>Section 5.</b>	
Le pouvoir fiscal des Communautés .....	327

## CHAPITRE 6

### **Le financement de la Commission communautaire commune après la sixième réforme de l'État**..... 331

<b>Section 1.</b>	
Les principes sous-tendant le financement de la Commission communautaire commune dans le cadre de la sixième réforme de l'État .....	331

Section 2.

Les mécanismes de financement de la COCOM  
avant la sixième réforme de l'État..... 332

Section 3.

Les nouveaux mécanismes de financement de la COCOM  
issus de la sixième réforme de l'État ..... 333

## CHAPITRE 7

**Le « juste financement » des institutions bruxelloises  
après la sixième réforme de l'État..... 335**

Section 1.

Les principes généraux du « juste financement »  
des institutions bruxelloises ..... 335

Section 2.

Le premier volet du « juste financement » des institutions  
bruxelloises : les moyens affectés et le complément  
mainmorte ..... 339

Section 3.

Le second volet du « juste financement des institutions  
bruxelloises » : les dotations navetteurs et fonctionnaires  
internationaux ..... 343

## CHAPITRE 8

**Le mécanisme de transition..... 345**

Section 1.

Les principes généraux du mécanisme de transition ..... 345

Section 2.

Les moyens liés au mécanisme de transition  
pour chaque entité..... 346

Section 3.

Les spécificités du mécanisme de transition liées au transfert  
des compétences en matière de santé et d'aide aux  
personnes sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.... 349

Section 4.

Les spécificités du mécanisme de transition liées au transfert  
des allocations familiales..... 352

## CHAPITRE 9

### Les mécanismes de responsabilisation prévus dans la loi spéciale de financement des entités fédérées .....

355

Section 1.

Les mécanismes de responsabilisation *emploi* ..... 356

**Sous-section 1**

*Le mécanisme de responsabilisation pour les dispenses  
de disponibilité pour le marché du travail.....* 356

**Sous-section 2**

*Le mécanisme de responsabilisation pour les agences locales  
pour l'emploi.....* 357

Section 2.

Le mécanisme de responsabilisation *climat* ..... 359

Section 3.

Le mécanisme de responsabilisation *pensions* ..... 363

## CHAPITRE 10

### La mise en œuvre de la sixième réforme de l'État.....

369

Section 1.

Le calendrier de mise en œuvre de la sixième réforme  
de l'État..... 369

Section 2.

La période transitoire du 1<sup>er</sup> juillet 2014  
au 31 décembre 2014..... 371

## CHAPITRE 11

<b>Conclusions sur le nouveau modèle de financement des Communautés et des Régions avant la participation des entités fédérées à l'assainissement des finances publiques et aux charges du vieillissement.....</b>	<b>373</b>
--	------------

## CHAPITRE 12

<b>Participation des entités fédérées à l'assainissement des finances publiques et aux charges du vieillissement.....</b>	<b>377</b>
---	------------

### Section 1.

La participation des entités fédérées à l'assainissement des finances publiques .....	378
--	-----

#### **Sous-section 1**

<i>Participation des entités fédérées à l'effort d'assainissement en 2013.....</i>	<i>380</i>
--	------------

#### **Sous-section 2**

<i>Participation des entités fédérées à l'effort d'assainissement en 2014.....</i>	<i>382</i>
--	------------

#### **Sous-section 3**

<i>Participation des entités fédérées à l'effort d'assainissement en 2015 et 2016.....</i>	<i>383</i>
--	------------

### Section 2.

La participation des entités fédérées à la charge du coût du vieillissement.....	386
---	-----

### Section 3.

Effort global des entités fédérées : participation à l'assainissement des finances publiques et à la charge du coût du vieillissement.....	389
--	-----

## CHAPITRE 13

### Les accords intra-francophones de la Sainte-Émilie.... 395

#### Section 1.

Les transferts de compétences à la Région wallonne  
et à la Commission communautaire française en 1993..... 396

#### Section 2.

Les transferts de compétences à la Région wallonne  
et à la Commission communautaire française dans le cadre  
de la sixième réforme de l'État (2015)..... 397

##### Sous-section 1

*Dotation à la Région wallonne pour les nouvelles compétences  
transférées par la Communauté française dans le cadre  
de la sixième réforme de l'État..... 404*

##### Sous-section 2

*Dotation à la COCOF pour les nouvelles compétences  
transférées par la Communauté française dans le cadre  
de la sixième réforme de l'État..... 412*

#### Section 3.

Évolution des moyens financiers des entités fédérées  
après application des accords intra-francophones..... 417

## CHAPITRE 14

### Le financement de la Communauté germanophone après la sixième réforme de l'État..... 423

#### Section 1.

Le financement de la Communauté germanophone  
en vigueur jusqu'au 31 décembre 2014..... 424

#### Section 2.

Le financement de la Communauté germanophone  
après la sixième réforme de l'État..... 425

##### Sous-section 1

*Les parts attribuées des recettes d'IPP et de TVA..... 426*

**I.** La part attribuée des recettes d'IPP..... 427

**II.** La part attribuée des recettes de TVA..... 428

**Sous-section 2**

<i>Les autres dotations fédérales</i> .....	429
<b>I.</b> Part du bénéfice de la loterie nationale.....	429
<b>II.</b> Dotation redevance « radio et télévision ».....	430
<b>III.</b> Droit de tirage « emploi ».....	430

**Sous-section 3**

<i>Le financement des nouvelles compétences matérielles transférées</i> .....	430
<b>I.</b> Allocation familiales.....	431
<b>II.</b> Soins personnes âgées.....	433
<b>III.</b> Soins de santé et aide aux personnes.....	434
<b>IV.</b> Hôpitaux non-académiques.....	435
<b>V.</b> Maisons de justice.....	437
<b>VI.</b> Le sénateur de Communauté.....	438

**Sous-section 4**

<i>Le mécanisme de transition</i> .....	439
---	-----

**Sous-section 5**

<i>La responsabilisation pensions</i> .....	440
---	-----

**Sous-section 6**

<i>La participation à l'assainissement des finances publiques et aux coûts du vieillissement</i> .....	442
<b>I.</b> Moyens de la Communauté germanophone en 2015.....	443
<b>II.</b> Dotation spécifique.....	444

**Section 3.**

<b>Les transferts de moyens financiers de la Région wallonne au profit de la Communauté germanophone</b> .....	445
--	-----

**Sous-section 1**

<i>Les compétences transférées avant la sixième réforme de l'État</i> ...	445
<b>I.</b> La compensation de la solidarité financière entre la Région wallonne et la Communauté française.....	446
<b>II.</b> Les monuments et sites et les fouilles.....	446
<b>III.</b> Le transport scolaire et les télécommunications.....	446

<b>IV. L'emploi .....</b>	<b>447</b>
<b>V. Les compétences en matière de pouvoirs subordonnés .....</b>	<b>447</b>
<b>Sous-section 2</b>	
<i>Les compétences transférées à l'occasion de la sixième réforme de l'État.....</i>	<i>448</i>
<b>I. Le tourisme .....</b>	<b>448</b>
<b>II. L'emploi .....</b>	<b>449</b>
1. Les compétences transférées en matière d'emploi.....	449
2. Les principes relatifs à la nouvelle dotation.....	451
2.1. Le montant de base 2015 .....	451
2.2. Le montant de base 2016 .....	452
2.3. Le montant de base de 2017 .....	452
2.4. Le mécanisme de transition lié aux compétences « emploi » .....	452
2.5. Une dotation unique pour 2015 .....	453
3. Les mécanismes de responsabilisation emploi .....	454
4. Les mécanismes transitoires de reprise des compétences.....	455
<b>III. Adaptation de la dotation Monuments et sites .....</b>	<b>455</b>
<b>Sous-section 3</b>	
<i>Les revendications actuelles de la Communauté germanophone..</i>	<i>456</i>
<b>Section 4.</b>	
<b>Conclusions.....</b>	<b>457</b>

## CHAPITRE 15

### La mise en œuvre de la sixième réforme de l'État dans les budgets initiaux et ajustés de l'année 2015... 459

<b>Section 1.</b>	
<b>Les ressources financières des Régions en 2015.....</b>	<b>461</b>
<b>Sous-section 1</b>	
<i>Les parts attribuées des recettes d'IPP aux Régions.....</i>	<i>464</i>
<b>I. Dotation « résiduelle » .....</b>	<b>467</b>
1. Les montants prévus en 2015 .....	467
2. Estimation du montant prévu au budget initial 2015.....	467
3. Répartition entre les Régions de la dotation résiduelle – Budgets initial et ajusté de l'année 2015 .....	468



<b>II. Dotation « emploi »</b> .....	469
1. Les montants prévus aux budgets initial et ajusté de l'année 2015....	469
2. Estimation détaillée du montant de la dotation emploi au budget initial 2015 .....	470
3. Répartition de la dotation emploi.....	471
4. Les mécanismes de « responsabilisation emploi » .....	472
4.1. Le mécanisme de responsabilisation lié aux dispenses de disponibilité de chômage pour cause de formation professionnelle, de reprise d'étude ou de stage.....	472
4.2. Le mécanisme de responsabilisation « Agences locales pour l'emploi – ALE ».....	473
<b>III. Dotation liées aux « dépenses fiscales »</b> .....	475
<b>IV. Le mécanisme de solidarité nationale</b> .....	477
<b>Sous-section 2</b>	
<i>Le pouvoir fiscal des Régions : l'autonomie fiscale en matière d'impôt des personnes physiques.....</i>	
	482
<b>I. Les additionnels régionaux dans le budget initial de l'autorité fédérale pour l'année 2015</b> .....	483
<b>II. Les additionnels régionaux dans le budget ajusté de l'autorité fédérale pour l'année 2015</b> .....	485
<b>III. Les recettes découlant des centimes additionnels régionaux et le facteur d'autonomie</b> .....	492
1. La perception des additionnels régionaux pour une année budgétaire t .....	492
2. L'application du principe de non-appauvrissement au montant des additionnels versés aux Régions en 2015 .....	493
2.1. Année budgétaire 2015 .....	494
2.2. Année budgétaire 2016 .....	498
2.3. Année budgétaire 2017 .....	499
2.3.1. L'estimation du numérateur du facteur d'autonomie .....	499
2.3.2. La part initiale des recettes d'IPP attribuée aux Régions.....	499
2.3.3. Le terme négatif .....	500
2.3.4. Les dépenses fiscales.....	501
2.3.5. Impact de la fixation du numérateur du facteur d'autonomie sur les recettes des additionnels perçues en 2015, 2016 et 2017 .....	501
2.3.6. Impact de la fixation du numérateur du facteur d'autonomie sur le taux des additionnels régionaux .....	503

<b>Sous-section 3</b>	
<i>Les impôts régionaux</i> .....	504
<b>Sous-section 4</b>	
<i>Les taxes régionales propres</i> .....	507
<b>Sous-section 5</b>	
<i>Les réformes fiscales</i> .....	509
<b>I. Les réformes fiscales régionales</b> .....	509
1. Mesures adoptées par les Régions en 2014 en matière d'impôt des personnes physiques.....	509
1.1. Réduction d'impôt pour les dépenses de sécurisation des habitations contre le vol et l'incendie.....	510
1.2. Réductions d'impôt pour les dépenses en vue d'acquérir ou de conserver l'habitation propre.....	510
1.3. Réductions d'impôt pour les dépenses payées pour des prestations dans le cadre des ALE et pour des prestations payées avec des titres-services .....	512
2. Mesures décidées par les Régions en 2015 en matière d'impôt des personnes physiques (réductions d'impôt régionales relatives aux dépenses en vue d'acquérir ou de conserver l'habitation propre) .....	514
3. La réforme fiscale bruxelloise.....	520
<b>II. Les réformes fiscales fédérales : le tax shift</b> .....	523
1. Tax shift I.....	524
2. Tax shift II.....	526
2.1. Augmentation des frais forfaitaires.....	527
2.2. Augmentation de la quotité du revenu exemptée d'impôt.....	528
2.3. Révision du barème d'imposition fédéral progressif.....	529
2.4. Impact budgétaire du <i>Tax shift II</i> .....	531
<b>III. La régularisation fiscale</b> .....	533
1. Bref historique .....	533
2. La régularisation-quater.....	540
3. Impact régional de la régularisation-quater : développements.....	546
3.1. Régularisation-quater et impôts régionaux.....	546
3.2. Régularisation-quater et impôt des personnes physiques .....	550
<b>Sous-section 6</b>	
<i>Recettes non fiscales des entités fédérées</i> .....	556
<b>Sous-section 7</b>	
<i>Le « juste financement » de Bruxelles</i> .....	556

Section 2.

Les ressources financières des Communautés en 2015..... 559

**Sous-section 1**

*La part attribuée des recettes de TVA*..... 563

**I. Les Communautés française et flamande**..... 563

**II. La Communauté germanophone**..... 568

**Sous-section 2**

*La part attribuée des recettes d'IPP*..... 569

**I. Les Communautés française et flamande**..... 569

**II. La Communauté germanophone**..... 572

**Sous-section 3**

*Les dotations*..... 574

**I. Les dotations attribuées aux Communautés suite à la sixième réforme de l'État**..... 574

1. Allocations familiales ..... 574

2. Soins personnes âgées..... 578

3. Soins de santé et aide aux personnes..... 582

4. La dotation « investissements hospitaliers »..... 584

5. Les maisons de justice..... 589

6. La dotation spéciale de la Communauté germanophone ..... 589

**II. Les dotations attribuées aux Communautés avant la sixième réforme de l'État**..... 589

1. Part du bénéfice de la loterie nationale ..... 590

2. Les étudiants universitaires étrangers..... 590

3. Le jardin botanique de Meise..... 590

Section 3.

Les Commissions communautaires..... 591

**Sous-section 1**

*La Commission communautaire commune*..... 591

**I. Les moyens financiers en provenance de l'autorité fédérale...** 592

**II. Les moyens financiers en provenance de la Région de Bruxelles-Capitale** ..... 593

**Sous-section 2**

*Les Commissions communautaires française et flamande*..... 594

I.	Les moyens financiers en provenance de l'autorité fédérale...	596
II.	Les moyens financiers en provenance de la Région de Bruxelles-Capitale .....	596
III.	Les moyens financiers en provenance de la Communauté française au profit de la COCOF.....	598
Section 4.		
	Dotation spécifique pour les communes bruxelloises .....	599
Section 5.		
	Le mécanisme de transition .....	600
<b>Sous-section 1</b>		
	<i>Les montants pour l'année 2015 du mécanisme de transition pour les Communautés et les Régions.....</i>	600
<b>Sous-section 2</b>		
	<i>Estimation détaillée du mécanisme de transition pour le budget fédéral initial de l'année 2015.....</i>	604
I.	Les Régions.....	605
1.	Mécanisme de transition lié à la dotation résiduelle.....	605
2.	Mécanisme de transition lié à la dotation « emploi » .....	608
3.	Mécanisme de transition lié à la dotation dépenses fiscales.....	609
4.	Mécanisme de transition lié au terme négatif.....	611
5.	Mécanisme de transition lié à l'autonomie fiscale .....	612
6.	Mécanisme de transition lié au mécanisme de solidarité .....	614
II.	Les Communautés .....	615
1.	Mécanisme de transition lié aux nouvelles parts attribuées des recettes d'IPP et de TVA .....	615
2.	Mécanisme de transition lié aux compétences « allocations familiales » .....	617
3.	Mécanisme de transition lié aux compétences « personnes âgées ».....	618
4.	Mécanisme de transition lié aux compétences « soins de santé » ...	619
5.	Mécanisme de transition lié aux compétences « maisons de justice » .....	619
6.	Mécanisme de transition lié aux nouvelles compétences intégrées dans la part attribuée des recettes de TVA.....	620

<b>Sous-section 3</b>	
<i>Spécificités du mécanisme de transition lié au transfert des compétences en matière de santé et d'aide aux personnes sur le territoire de la région bilingue de Bruxelles-Capitale .....</i>	621
<b>Sous-section 4</b>	
<i>Spécificités du mécanisme de transition lié au transfert des allocations familiales .....</i>	622
<b>Section 6.</b>	
La responsabilisation « pensions » .....	623
<b>Section 7.</b>	
Les transferts de compétences intra-francophones .....	624
<b>Sous-section 1</b>	
<i>Dotation à la Région wallonne.....</i>	624
<b>Sous-section 2</b>	
<i>Dotation à la COCOF pour les nouvelles compétences transférées de la Communauté française dans le cadre de la sixième réforme de l'État.....</i>	625
<b>Section 8.</b>	
La gestion budgétaire des compétences exercées par l'autorité fédérale ou par des institutions fédérales pour le comptes des Communautés et Régions.....	626
<b>Sous-section 1</b>	
<i>Le suivi budgétaire de ces compétences.....</i>	626
1. Les matières gérées par l'autorité fédérale.....	626
2. Les matières gérées par des institutions fédérales .....	628
<b>Sous-section 2</b>	
<i>Les conséquences en comptabilité nationale .....</i>	629
<b>Section 9.</b>	
Impact de la sixième réforme de l'État sur les finances de l'État fédéral.....	629

## CHAPITRE 16

### Assainissement des finances publiques en Belgique et gouvernance budgétaire européenne ..... 635

#### Section 1.

#### La gouvernance budgétaire européenne ..... 636

##### Sous-section 1

*Les notions de déficit et de dette dans les règles  
de la gouvernance budgétaire européenne..... 642*

##### Sous-section 2

*Le Six Pack (28 États membres de l'Union européenne)..... 645*

**I. Les principes généraux..... 645**

**II. Le semestre européen..... 648**

##### Sous-section 3

*Le pacte pour l'Euro plus  
(appliqué à 23 États membres de l'Union européenne)..... 651*

##### Sous-section 4

*Le Two Pack (19 États membres de la zone euro) ..... 652*

**I. Les principes généraux..... 652**

**II. Le calendrier budgétaire commun pour les États membres  
de la zone euro ..... 653**

**III. L'évaluation des plans budgétaires par la Commission..... 655**

**IV. La surveillance renforcée pour les pays en situation  
de déficit excessif dans le cadre de l'analyse des plans  
budgétaires ..... 656**

**V. Les États dont la stabilité financière est sérieusement mise  
à mal ou risque de l'être..... 656**

##### Sous-section 5

*Le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance  
au sein de l'Union économique et monétaire  
(25 États membres de l'Union européenne)..... 657*

**I. Les principes généraux..... 657**

**II. Le pacte budgétaire..... 658**

**III. Le mécanisme européen de stabilité (MES) ..... 660**

##### Sous-section 6

*Application des nouveaux dispositifs dans la législation belge..... 660*

Section 2.

Le semestre européen en pratique ..... 663

Section 3.

Le cadre européen de surveillance budgétaire..... 670

- I. Les exigences du volet préventif..... 671**
  - 1. La règle d'évolution de l'objectif de moyen terme en termes de solde structurel..... 677
  - 2. La règle d'évolution des dépenses publiques ..... 679
  - 3. Évaluation des critères par la Commission ..... 682
    - 3.1. Évaluation *ex ante* ..... 683
    - 3.2. Évaluation *ex post*..... 683
- II. Les exigences du volet correctif..... 688**
  - 1. Les principes généraux..... 688
  - 2. La détermination du rythme de réduction du taux d'endettement ... 691
  - 3. Respect du critère de la dette en période transitoire (après l'ouverture d'une procédure pour déficit excessif)..... 693
  - 4. Évaluation des critères ..... 694

Section 4.

Application des règles du PSC à la Belgique pour 2014 et 2015 ..... 699

Section 5.

La gouvernance budgétaire intra-belge..... 701

**Sous-section 1**

*Les mécanismes en vigueur avant 2014*..... 701

**Sous-section 2**

*Les mécanismes en vigueur après 2014*..... 703

- I. Les principes généraux..... 703**
- II. Le rôle de la section « Besoins de financement » du Conseil supérieur des Finances ..... 704**

**Sous-section 3**

*Le programme de stabilité de la Belgique*..... 709

- I. Le respect des critères sur la période 2009-2013..... 709**
- II. Le respect des critères en 2014 ..... 716**

<b>III. La période 2015-2018.....</b>	<b>721</b>
1. Le programme de stabilité 2014-2017 .....	721
2. Le budget 2015.....	722
3. Le programme de stabilité 2015-2018 .....	723
3.1. Le rapport du CSF de mars 2015.....	723
3.2. Le programme de stabilité 2015-2018 : développements.....	730
4. Le projet de plan budgétaire 2016 .....	733

## CHAPITRE 17

### Synthèse générale de l'ouvrage..... 743

<b>I. La Belgique fédérale.....</b>	<b>743</b>
<b>II. Le financement de la Belgique fédérale.....</b>	<b>746</b>
<b>A Les ressources des Communautés .....</b>	<b>754</b>
<b>a. Les parts attribuées des recettes d'IPP et de TVA .....</b>	<b>754</b>
<b>b. Les dotations.....</b>	<b>755</b>
<b>B Les ressources des Régions .....</b>	<b>755</b>
<b>a. L'autonomie fiscale des Régions .....</b>	<b>756</b>
<b>b. Les parts attribuées des recettes d'IPP.....</b>	<b>757</b>
<b>III. Responsabilité, solidarité, coordination budgétaire et fiscale .....</b>	<b>758</b>
<b>A Autonomie.....</b>	<b>759</b>
<b>B Responsabilité .....</b>	<b>759</b>
<b>a. Responsabilisation fiscale .....</b>	<b>759</b>
<b>b. Responsabilisation emploi, environnement et pension.....</b>	<b>760</b>
<b>C La solidarité .....</b>	<b>761</b>
<b>a. Les mécanismes applicables à toutes les entités.....</b>	<b>762</b>
1. Mécanisme explicite .....	762
2. Mécanisme implicite .....	762
3. Un mécanisme transitoire lié au principe de non-appauvrissement....	763
<b>b. Le cas spécifique de Bruxelles.....</b>	<b>764</b>



<b>D</b> La concurrence fiscale.....	765
<b>€</b> La coordination budgétaire et fiscale .....	769
<b>F</b> Conclusions.....	770
<b>Annexe au chapitre 1</b> .....	773
<b>Annexe au chapitre 3</b> .....	775
<b>Annexes au chapitre 15</b> .....	779
<b>Annexes générales</b> .....	803